



## CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2009-2010

---

CC/pr

### Commission de la Culture

#### Procès-verbal de la réunion du 22 mars 2010

##### ORDRE DU JOUR :

1. 6026 Projet de loi relatif aux bibliothèques publiques  
- Rapporteur : Monsieur Mill Majerus  
- Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat
2. Le programme culturel mis en place à l'occasion de l'Exposition universelle de Shanghai

\*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, Mme Anne Brasseur, Mme Lydie Err, Mme Marie-Josée Frank, M. Fernand Kartheiser, M. Mill Majerus, Mme Martine Mergen, M. Marcel Oberweis, Mme Lydie Polfer, M. Ben Scheuer

Mme Octavie Modert, Ministre de la Culture

Mme Denise Besch et M. Guy Dockendorf, Ministère de la Culture

Mme Monique Kieffer, Directrice de la Bibliothèque nationale de Luxembourg

M. Christian Mosar, Chargé de mission auprès du Ministère de la Culture

Mme Carole Closener, Administration parlementaire

Excusé : M. Marc Spautz

\*

Présidence : Mme Martine Mergen, Présidente de la Commission

\*

## **1. 6026 Projet de loi relatif aux bibliothèques publiques**

Le rapporteur du projet de loi, M. Mill Majerus, présente les grandes lignes de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat, émis le 9 mars 2010.

Dans sa considération générale, le Conseil d'Etat admet que le gestionnaire du réseau qui a conçu le logiciel de gestion informatique s'est vu attribuer le contrat de gestion informatique du réseau bibliothécaire par voie d'une procédure conforme à la législation sur les marchés publics en vigueur à l'époque de l'attribution du marché. Cette remarque permet de pallier toutes les critiques éventuelles formulées par des fournisseurs privés concurrents. De plus, il convient de noter que le réseau existant n'empêche pas les bibliothèques de recourir aux services de fournisseurs privés pour mettre en place des applications d'ordre pédagogique et culturel non prévues par le logiciel de gestion informatique.

Le Conseil d'Etat n'émet pas d'observations particulières à l'égard des amendements I à VIII.

En dépit des remarques formulées par le Conseil d'Etat à l'endroit de l'amendement IX, et compte tenu du fait que le Conseil d'Etat ne fait pas de propositions de texte, les membres de la Commission décident de ne pas modifier l'article 9. Ils sont d'avis, en effet, que le texte soumis à l'avis du Conseil d'Etat est suffisamment clair.

En outre, suite à la décision de faire participer à l'offre des bibliothèques publiques les bibliothèques thématiques de droit privé (ou bibliothèques spécialisées), celles-ci ont fait prévaloir qu'elles n'ont pas de vocation régionale, mais une vocation nationale. Malgré cette remarque, les membres de la Commission souhaitent conserver la teneur actuelle de l'article 9.

Les amendements X, XI et XII ne donnent pas lieu à des observations formulées par le Conseil d'Etat.

Au sujet de l'amendement XIII, le Conseil d'Etat rappelle que, pour constituer une aide véritable et un encouragement au maintien ou à la création de bibliothèques, les moyens financiers accordés par l'Etat doivent être suffisamment substantiels.

Le Conseil d'Etat n'émet pas d'observations à l'égard des amendements XIV à XVI.

Concernant l'amendement XVII, les membres de la Commission décident de suivre la proposition du Conseil d'Etat qui consiste à supprimer les termes «, créée par l'article 21 paragraphe de la présente loi ». La Commission se rallie à l'avis du Conseil d'Etat.

Les amendements XVIII à XXI ne suscitent pas d'observations de la part du Conseil d'Etat.

Le projet de rapport pourra être finalisé pour être adopté lors de la réunion de la Commission, prévue le 12 avril 2010.

## **2. Le programme culturel mis en place à l'occasion de l'Exposition universelle de Shanghai**

Mme la Ministre explique que le programme culturel conçu à l'occasion de l'Exposition universelle de Shanghai est très étoffé en comparaison des programmes mis en place lors d'expositions universelles précédentes.

Au-delà du thème général prédéfini pour l'évènement qui est celui de « Better City, Better Life », la conception du programme luxembourgeois a été guidée par plusieurs choix stratégiques. Ainsi, il a été décidé de planifier 90% du programme dans le pavillon. Les

identités luxembourgeoises ont été retenues comme thème de la programmation culturelle illustrant que le Luxembourg intègre les tendances actuelles tout en conservant certains particularismes. La créativité artistique luxembourgeoise sera mise à l'honneur avec des créations dans les domaines de la danse, de la musique et du théâtre. Le choix d'une communication non verbale témoigne également de la volonté de se démarquer d'autres pavillons qui ont opté, dans la grande majorité, pour des programmes d'expositions. Certains des projets présentés sont réalisés en partenariat avec des artistes chinois. Le programme culturel, composé de treize projets répartis en quelque 80 manifestations, est financé par le Ministère de la Culture avec une enveloppe de 500.000 euros.

Le commissaire indépendant en charge de la programmation culturelle, M. Christian Mosar, fournit des explications supplémentaires sur les choix qui ont guidé la mise au point du programme, tout en procédant à une présentation de diapositives illustrant le chantier et l'agencement du pavillon grand-ducal.

Une partie du pavillon, se situant autour de la tour centrale, sera consacrée à une exposition permanente (essentiellement sous forme de projections), qui permettra aux visiteurs de se familiariser avec différents aspects caractérisant le Grand-Duché : notamment Schengen, la nature et les paysages luxembourgeois, le Luxembourg contemporain avec une partie sur les nouvelles technologies.

Contrairement à certains pays qui ont opté pour des opérations ponctuelles, le Luxembourg a choisi de planifier les différentes manifestations culturelles sur toute la durée de l'exposition. Le choix du type d'événements à présenter (spectacles auditifs et visuels) a, quant à lui, largement été induit par les particularités du projet architectural du pavillon luxembourgeois. Le site n'étant pas conçu pour présenter des expositions d'art plastique, il a été décidé de se concentrer sur les arts vivants qui peuvent être accueillis dans la partie centrale du pavillon. En outre, la musique et la danse présentent l'avantage de constituer des modes d'expression universels, adaptés à un public international. L'accent sera mis sur le théâtre et la chorégraphie, mais avant tout sur la musique contemporaine. Parmi les artistes programmés figurent André Mergenthaler, Greg Lamy Quartett, Gast Waltzing Quintett, Annick Pütz, Camille Kerger et United Instruments of Lucilin. Il convient de relever dans ce contexte la présence de nombreux clubs de jazz prestigieux à Shanghai. Des concerts de Greg Lamy et de Gast Waltzing sont d'ores et déjà prévus dans des clubs locaux. A noter également qu'une des expositions créées à l'occasion de «Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007», « Retour de Babel », sera présentée sous forme digitale. Par ailleurs, il est prévu d'organiser quelques manifestations à l'extérieur du pavillon, notamment deux « workshops » d'arts plastiques. Le premier représente la suite du projet « artworkshop » commencé l'été dernier au Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain. Le second réunira des élèves de Shanghai et du Lycée technique des Arts et Métiers.

Les différents spectacles présentés auront tous une durée courte, se situant entre 20 et 40 minutes, cette durée étant plus adaptée à un public itinérant, souhaitant voir le maximum de l'Exposition universelle en un minimum de temps. En outre, certains spectacles interagiront avec le public. Il est rappelé que le pavillon devrait voir défiler au quotidien 20.000 visiteurs, et que la durée d'attente moyenne pour y entrer devrait avoisiner les 45 minutes.

Le choix des formats réduits des spectacles, mobilisant entre une et sept personnes, a été dicté à la fois par la taille limite de la scène du pavillon ainsi que par des contraintes budgétaires. Chaque artiste ou groupe d'artistes restera en moyenne une semaine sur place.

### Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- La compétence du Ministère de la Culture se limite au programme culturel.
- Il convient de noter que c'est à l'initiative du Groupement d'intérêt économique, en charge de la présentation économique, industrielle, géographique et historique du Luxembourg, que la « Gëlle Fra » a été transférée à Shanghai. Le socle sur lequel la statue sera présentée a une hauteur de 3 mètres.
- L'opportunité de présenter des spectacles plus traditionnels, voire de nature folklorique, a été étudiée. Or, il a été estimé que la culture contemporaine était plus en phase avec le thème « Better City, Better Life ».
- L'avenir du site consacré à l'Exposition universelle semble indécis à ce stade. Les tours localisées dans une partie du site dénommée « Expo Village » seront reconverties en tours d'habitation. Cet ensemble constituera à terme un nouveau quartier résidentiel.
- Un démontage et rapatriement du pavillon luxembourgeois semble irréalisable au vu des coûts engendrés par une telle opération.
- La superficie de la scène localisée dans la tour du pavillon est de 17m<sup>2</sup>. La capacité d'accueil de l'auditoire est limitée à 150 places.
- Le budget de 500.000 euros devra couvrir, d'une part, les coûts de production qui sont estimés à 250.000 euros, et d'autre part, les coûts techniques et les frais, notamment les frais de voyage, de séjour et de transport.
- Parallèlement à Shanghai 2010, le Musée National d'Histoire et d'Art (MNHA) organise dans ses salles une rétrospective inédite des participations luxembourgeoises aux différentes Expositions universelles.  
La manifestation s'intitule « Un petit parmi les grands. Le Luxembourg aux Expositions universelles, de Londres à Shanghai (1851-2010) ».

A l'issue de la présentation, les membres de la Commission ont manifesté leur satisfaction concernant la teneur et l'ampleur du programme culturel.

\*

Les membres de la Commission conviennent de maintenir la date du 12 avril 2010 pour la visite du Mudam et d'avancer l'heure de la réunion à 13 heures.

Par ailleurs, ils décident d'ajouter deux points à l'ordre du jour de la réunion précitée :

- Projet de loi 6026 relatif aux bibliothèques publiques : Présentation et adoption d'un projet de rapport
- Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 8 et 22 mars 2010

A titre provisoire, les membres de la Commission retiennent les dates suivantes pour tenir des réunions :

- Le jeudi 29 avril 2010 à 9 heures, et
- Le lundi 31 mai 2010 à 14h30.

M. Fernand Kartheiser propose d'inviter le directeur de l'Institut Pierre Werner à une prochaine réunion afin d'exposer aux membres de la Commission l'activité et la programmation de cet institut culturel.

Luxembourg, le 22 mars 2010

La Secrétaire,  
Carole Closener

La Présidente,  
Martine Mergen

Annexe :

Programme culturel Shanghai 2010 – Calendrier prévisionnel

# PROGRAMME CULTUREL SHANGHAI 2010

## CALENDRIER PREVISIONNEL

### 1) Représentations au Pavillon :

**28 mai - 7 juin : André Mergenthaler**

**17 juin - 23 juin : Greg Lamy Quartett**  
(21 juin - Fête de la musique)

**17 juin - 24 juin : André Mergenthaler & danseuse chinoise Ling Xi Li**  
(23 juin - *Group level square 5* (à prox. du pavillon))

**2 juillet - 10 juillet : Cathy Richard & Yuko Kominami & Emre Sevindik**

**21 août - 28 août : Raftside / Filip Markiewicz**

**Début septembre : Vernissage de l'exposition de photos réalisées par les élèves de la Luwan District School et de la Shanghai Bilingual School / Joseph Tomassini**

**7 septembre : Vernissage de l'exposition d'oeuvres réalisées dans le cadre du projet Casino-ASEF-Université de Luxembourg**

**3 septembre - 9 septembre : Trois-CL / Bernard Baumgarten**

**3 octobre - 9 octobre : Trois-CL & Maskénada**

**5 octobre - 12 octobre : De Läh**

**5 octobre - 12 octobre : Annick Pütz & Camille Kerger & United Instruments of Lucilin**

**7 octobre - 14 octobre : Gast Waltzing Quintett**  
(10 octobre - Journée nationale : cérémonie officielle au Expo Center ; concert 30 min.)

**9 octobre : à confirmer (réception en présence de SAR le Grand-Duc Henri)**

### 2) Ateliers

**16 mars - 24 mars : Atelier Joseph Tomassini**  
(travail extérieur à la Luwan Middle School & la Shanghai Bilingual School)

**Juin/juillet : Exposition des photos dans les deux écoles / Joseph Tomassini**  
+ *Projection 1*

**23 août - 8 septembre : Workshop Casino-ASEF-Université du Luxembourg**